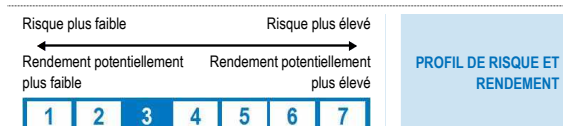




CANDRIAM BONDS EURO DIVERSIFIED

Reporting trimestriel au 31/03/2021

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Candriam Bonds
Classe: Classic
Type de part: Cap(EUR) & Dis



Le niveau de risque (3) mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie indiquée peut varier dans le temps.
- Les données historiques ne constituent pas un indicateur du profil de risque futur.
- La catégorie la plus basse ne signifie pas " sans risque".
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Une description des risques non pris en compte dans l'échelle SRRI est disponible en page 4.

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative de la performance passée d'un fonds tenant compte du risque et des coûts imputés. Elle ne tient pas compte d'éléments qualitatifs et est calculée sur base d'une formule (mathématique). Les fonds sont classés par catégorie et comparés à des fonds similaires, sur base de leur score et ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% de tête reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles, et les derniers 10% reçoivent 1 étoile. La notation est calculée mensuellement sur base des performances historiques sur 3, 5 et 10 ans et ne prend pas en compte le futur.



CANDRIAM
 A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY



Nicolas Forest
Global Head of Fixed Income &
Money Market



Sylvain de Bus
Deputy Head of Global Bonds

Années d'expérience

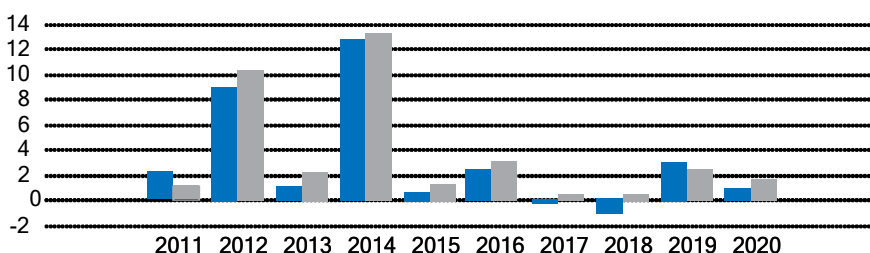
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Candriam Bonds Euro Diversified, compartiment de la sicav Candriam Bonds, investit dans des obligations libellées en euro et des titres apparentés, à taux fixes ou variables, indexés, subordonnés ou adossés à des actifs. Les obligations sélectionnées sont émises par des gouvernements, des entités internationales et supranationales, et des organismes publics de la zone Euro et ont une notation minimum de BBB-/Baa3 décernée par l'une des trois grandes agences de notation. Le fonds pratique une politique active de couverture du risque de change par rapport à l'EUR, et peut faire appel à des instruments dérivés de change, de volatilité, de taux d'intérêt ou de crédit pour gérer le plus efficacement possible le portefeuille.

Indice de référence : BC Euro Aggregate 1-10Y

Le fonds est géré de manière **active** et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

RENDEMENT ANNUEL DES 10 DERNIÈRES ANNÉES EN EUR (%)*



* hors frais/taxes, les taxes ne font pas partie du calcul du rendement

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	2.05	8.92	1.46	12.61	0.77	2.46	-0.16	-1.33	3.68	1.47
Indice	1.78	10.6	2.09	13.38	1.67	3.25	0.15	0.72	3.44	1.94

RENDEMENT ACTUARIEL AU 31.03.2021 (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Date de création de la classe
Fonds	3.93	0.77	0.43	4.52
Indice	2.92	1.31	1.06	

Cap(EUR) Classic

Indice de référence

Les rendements repris ci-dessus sont fournis sur base de la Nette d'Inventaire (VNI), nettes de commissions et revenus réinvestis. Tous les frais et commissions de gestion sont inclus dans le calcul des performances passées à l'exception des frais d'entrée et de sortie éventuels. Les taxes ne sont pas incluses dans le calcul des rendements. Source: Candriam. La valeur ou le prix converti en euro peut se voir réduit ou augmenté en fonction des fluctuations du taux de change. Avertissement: Les performances passées d'un instrument financier, d'un indice, d'un service d'investissement, les simulations de performances passées ou les prévisions de performances futures ne constituent en aucun cas des indicateurs fiables de la performance future. Le fonds n'est pas un investissement garanti.

Les rendements ainsi que l'évolution de la VNI de la part Distribuée sont disponibles sur www.candriam.be

CARACTERISTIQUES

Date de création	20/07/1989
Horizon d'investissement	3 ans
Commercialisé en	AU, CH, DE, ES, FI, FR, IE, IT, LU, NL, PT, SE
Devise de référence du fonds	EUR
Valorisation	Quotidien
La VL peut être consultée à l'adresse suivante:	http://permafiles.beama.be/NAVpub_fr.pdf
VNI par action cap. (EUR) (C)	1 040,23
VNI par action dis. (EUR) (D)	318,59
Actifs nets totaux (M EUR)	622,97
Dernier dividende distribué	1.64 (2020-05-04)
Code ISIN (C)	LU0093577855
Code ISIN (D)	LU0093578077
Société de gestion	Candriam Luxembourg
Frais d'entrée (max.) (%) C	2,50
Frais d'entrée (max.) (%) D	2,50
Frais de sortie (%) C	-
Frais de sortie (%) D	-
Frais courants (%) C	0,82
Frais courants (%) D	0,87
Commission de gestion (max. en %)	0,60
Commission de surperformance (%)	-

Par le passé, le rendement de votre investissement a été impacté négativement ou positivement à la suite de variations de changes si votre investissement est réalisé dans une devise autre que celle utilisées pour calculer les performances passées. Source: Candriam. La valeur nette d'inventaire est publiée sur le site www.candriam.com

Droits de garde :

Les droits de garde peuvent varier d'une entité de service financier à l'autre. Plus d'informations sont disponibles chez l'entité du service financier.

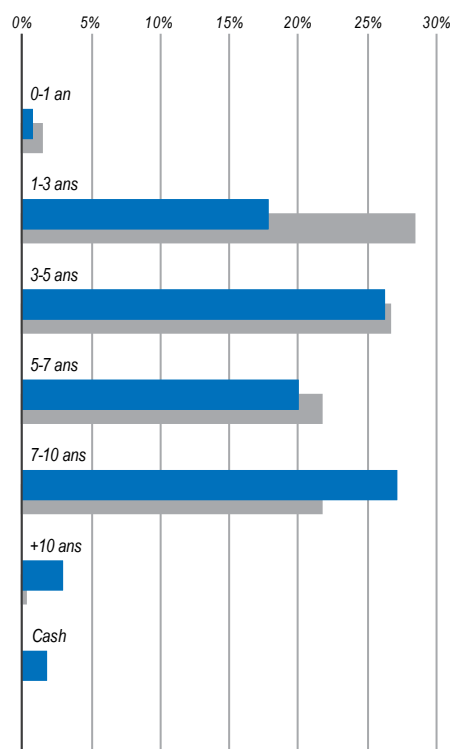
STATISTIQUES

	Fonds	Indice de référence
Volatilité	3,14%	2,66%
Ratio de Sharpe	0,40	0,67
Tracking Error	0,86%	-
Modified Duration to Worst	4,08	4,66
Yield to Worst	0,01	-0,19

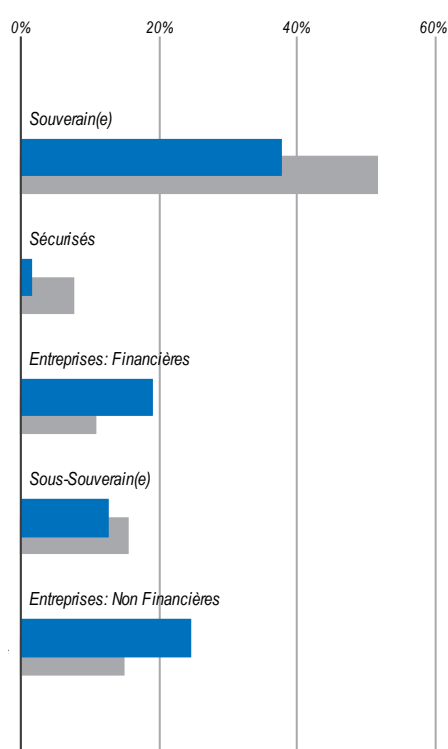
TOP 10 EXPOSITION

Emetteurs	% Exposition	Secteur	Pays
1 ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO	12,96	Souverain(e)	Italie
2 SPAIN GOVERNMENT BOND	8,05	Souverain(e)	Espagne
3 FRENCH REPUBLIC GOVERNMENT BOND OAT	4,75	Souverain(e)	France
4 BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND BUNDESANLEIHE	3,05	Souverain(e)	Allemagne
5 REPUBLIC OF AUSTRIA GOVERNMENT BOND	2,71	Souverain(e)	Autriche
6 G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS	2,63	Souverain(e)	Union européenne
7 KINGDOM OF BELGIUM GOVERNMENT BOND	2,15	Souverain(e)	Belgique
8 PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT	1,86	Souverain(e)	Portugal
9 NETHERLANDS GOVERNMENT BOND	1,18	Souverain(e)	Pays-Bas
10 REGION OF ILE DE FRANCE	1,09	Souverain(e)	France

* Le tableau présente par ordre décroissant un top des avoirs en termes de pondérations présents dans le portefeuille. Il se peut que les OPC éventuellement présentés dans le portefeuille ne soient pas offerts en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement.

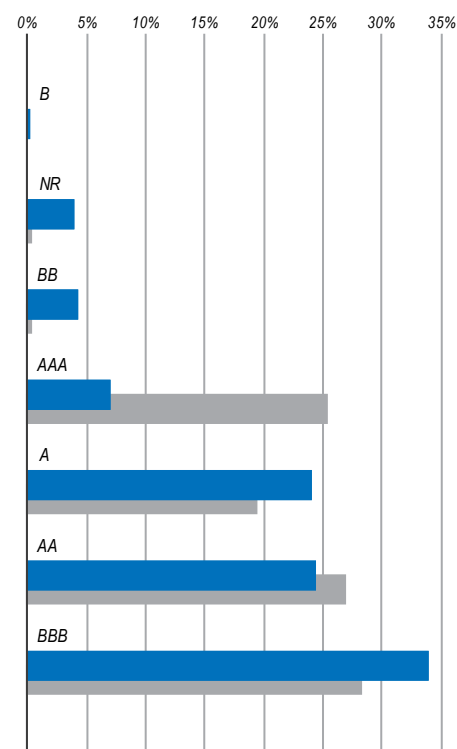
MATURITE
REPARTITION

*Le graphique présente les sections de durée de vie moyenne pour chaque instrument obligataire présent dans le portefeuille.

PORTEFEUILLE
COMPOSITION

Le graphique présente le pourcentage d'instrument présent dans le portefeuille par classe d'actif.

RATING ALLOCATION



*Le graphique présente les sections de rating pour chaque instrument obligataire présent dans le portefeuille.

Source: Candriam. Toutes les répartitions sont basées sur les dernières données disponibles.

Pour plus d'informations sur les notations de crédit, veuillez visiter: <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/questions-cles/notation>

Le présent document est une offre publique. Il ne tient pas lieu de conseils d'investissement et ne confirme aucune transaction, sauf accord explicite allant dans ce sens. Les informations reprises dans ce document nous ont été transmises par différentes sources. Candriam apporte le plus grand soin dans le choix de ses sources ainsi que dans la transmission de ces informations. Néanmoins, certaines erreurs ou omissions dans ces sources ou processus ne peuvent être exclues a priori. Ce document ne peut être reproduit qu'avec l'accord écrit préalable de Candriam. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent toujours être respectés.

PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT

Afin d'appréhender au mieux le profil de risque du fonds, l'investisseur est invité à prendre en considération, outre sa classe de risque, les risques inhérents à la stratégie de gestion tels que décrits dans le prospectus. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut diminuer, notamment du fait de son exposition aux risques suivants :

- Risque de taux, soit, la fluctuation des taux d'intérêt.
- Risque de crédit, soit la défaillance ou la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur ou d'une contrepartie du fonds. Au vu de la recherche d'un rendement plus élevé via l'investissement en obligations dites "à haut rendement", le fonds investira dans des émetteurs dont la probabilité de défaut est accrue.
- Risque de liquidité : certaines circonstances de marché peuvent entraver la vente des positions du fonds aux prix de valorisation. Ceci d'autant plus que les obligations à "haut rendement" présentent généralement un caractère moins liquide que les obligations dites "de bonne qualité".
- Risque de produits dérivés et leurs risques associés (sophistication, volatilité plus élevée, effet levier éventuel).
- Les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi.

SERVICE FINANCIER

Belfius Banque SA
Place Charles Rogier 11 - 1210 Brussel
Tel. 02 222 11 11 - www.belfius.be
Rek.nr. 052-9006469-91
IBAN: BE23 0529 0064 6991
BIC: GKCCBEBB
RPR Brussel BTW BE 0403.201.185
FSMA nr. 019649 A

Une liste complète avec les entités en charge du service financier dans les différents pays est disponible sur: www.candriam.com.
Tous les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès de Belfius banque à l'adresse susmentionnée.

INFORMATION POUR LA BELGIQUE

Sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge

des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant :

- précompte mobilier :
 - pour les parts de distribution : 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
 - pour les parts de capitalisation et de distribution, la plus-value est soumise au précompte mobilier libératoire de 30% pour les fonds investissant dans plus de 10% en obligations et autres créances.
- taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): 1,32 % (max. 4.000 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

SERVICE DE PLAINTES

Pour des réclamations éventuelles, le client peut s'adresser au département Client Servicing par lettre au :

58, avenue des Arts à 1000 Bruxelles
ou via le site <http://contact.candriam.com>.

Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisante pour le client, le client peut prendre contact avec l'Ombudsman - Adresse:

OMBUDSFIN,
Ombudsman en conflits financiers,
Ombudsman,
Avenue du Roi Albert II 8 1000 Bruxelles;
Tel. +32 2 545 77 70;
Fax +32 2 545 77 79;
Email: ombudsman@ombudsfm.be;
Site web: www.ombudsfm.be.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES FOURNIES PAR LE DISTRIBUTEUR

Le distributeur fournira toute information complémentaire permettant à l'investisseur de prendre sa décision d'investissement en connaissance de cause, notamment, sur les avantages que le distributeur paie ou reçoit dans le cadre de l'opération visée, ainsi que sur l'adéquation de l'OPC avec le profil de risque de l'investisseur.

SWING PRICE

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au

préalable par le conseil d'Administration, celui-ci a le droit :

- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors des rachats nets) un pourcentage forfaitaire des commissions correspondantes aux pratiques du marché et reflétant les frais et/ou conditions de liquidités lors d'achats ou de vente de titres ;
- d'évaluer le portefeuille titres sur base des cours acheteurs ou vendeurs ;
- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en fixant un niveau de 'spreads' représentatif du marché concerné ;

Le swing price ne doit pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire, sauf circonstances exceptionnelles, comme en cas de forte baisse de liquidité, qui seraient ensuite détaillées pour le compartiment concerné dans le rapport (semi-)annuel de la SICAV.

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Il ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers et ne représente ni une recommandation d'investissement, ni la confirmation d'une quelconque transaction, sauf accord contraire conclu expressément. Même si Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources contenues dans ce document, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Les références à des industries, secteurs ou entreprises spécifiques sont données à titre d'information générale et ne sont pas nécessairement représentatives des participations figurant dans un fonds à un moment donné. Des pondérations négatives peuvent être occasionnées par des circonstances spécifiques (notamment des décalages temporaires entre les dates de transaction et de règlement sur des titres achetés par le fonds) et/ou l'utilisation de certains instruments financiers, y compris les instruments dérivés, lesquels peuvent être utilisés pour accroître ou réduire une exposition au marché et/ou dans le cadre de la gestion des risques. Les allocations sont susceptibles d'évoluer. Un "total" n'est pas toujours égal à 100% en raison de la présence de dérivés, liquidités ou arrondis. L'investisseur est invité à examiner la description des risques importants lesquels figurent dans le prospectus et dans le DICI. La valeur de l'investissement peut diminuer en raison, en particulier, de l'exposition du fonds à de tels

risques majeurs et ne sont pas nécessairement pris en compte de façon adéquate dans le SRRI.

Candriam ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une perte directe ou indirecte quelconque pouvant résulter de l'utilisation du présent document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment, le contenu du présent document ne peut pas être reproduit sans accord écrit préalable.

Avertissement: les performances passées d'un instrument financier donné, d'un indice ou d'un service d'investissement, ou les simulations de performances passées, ou des estimations de performances futures ne sont pas des indicateurs fiables de performances futures. Les performances brutes peuvent être affectées par des commissions, frais et autres dépenses. Les performances libellées dans une devise différente de celle du pays de résidence d'un investisseur sont soumises à des variations de taux de change, avec une incidence négative ou positive sur les gains. Si le présent document fait référence à un traitement fiscal spécifique, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut varier.

Le présent document ne constitue par une recherche en investissements, comme définie par l'Article 36, paragraphe

1 du Règlement délégué de la Commission (EU) 2017/565. Candriam souligne que ces informations n'ont pas été préparées conformément aux dispositions légales visant à promouvoir la recherche en investissements indépendante, et qu'elles ne sont soumises à aucune restriction interdisant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.

Candriam recommande systématiquement aux investisseurs de consulter, via notre site internet www.candriam.com, le document d'information clé (DICI), le prospectus et tout autre document pertinent avant d'investir dans l'un de nos fonds. Ces documents sont disponibles soit en anglais, soit dans la langue locale de chaque pays où la commercialisation du fonds a été autorisée.



© 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Certaines des informations figurant dans le présent document sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs d'informations. Elles sont données sans aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Leur reproduction ou redistribution est strictement interdite.

GLOSSAIRE

BETA

Le bêta mesure la sensibilité de la performance d'un fonds aux variations de performance enregistrées par son indice de référence. Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds est plus volatil et donc plus risqué que l'indice de référence.

VOLATILITE*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

TRACKING ERROR*

Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

RATIO DE SHARPE*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

YIELD TO WORST

Le rendement potentiel minimal ("Yield-to-Worst") est le pire rendement qui puisse être généré par tous les instruments obligataires dans un fonds sans que les émetteurs soient réellement en situation de défaillance. Il représente le rendement le plus bas de tous les rendements calculés à chaque date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation. Le YTW pour le fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement potentiel minimal de tous les instruments obligataires sous-jacents.

MODIFIED DURATION TO WORST

La Modified Duration est la formule qui désigne la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation de taux d'intérêt. La modified duration to worst est calculée en prenant en compte la date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation et le scénario qui générerait le pire rendement pour les détenteurs des instruments obligataires. La modified duration to worst (MDTW) du fonds est calculée comme la moyenne pondérée des MDTW de tous les instruments obligataires sous-jacents.